DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

Votants: 37

Convocation du Conseil Municipal : le 23/06/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire et affichage intégral : le 06/07/2015

SEANCE DU 29 JUIN 2015

Délibération n° D-2015-272

Stade René Gaillard - Installation d'une plate-forme accessibilité - Autorisation à Monsieur le Maire de déposer une nouvelle demande de permis de construire

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents:

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Madame Agnès JARRY

Excusés:

Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 juin 2015

Délibération n° D-2015-272

Direction Patrimoine et Moyens

Stade René Gaillard - Installation d'une plate-forme accessibilité - Autorisation à Monsieur le Maire de déposer une nouvelle demande de permis de construire

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Afin que les personnes à mobilité réduite (PMR) puissent assister dans de bonnes conditions aux manifestations sportives organisées au stade René Gaillard, il s'avère nécessaire qu'un aménagement soit effectué.

Par une délibération en date du 10 mars 2014, le Conseil municipal autorisait le Maire à déposer une demande de permis de construire pour créer une plate-forme surélevée d'une surface supérieure à 40 m² en bord de terrain pour accueillir le public en fauteuil. Or la visibilité n'était pas totale pour les personnes à mobilité réduite : les cages des joueurs obstruaient la vision des matchs.

En concertation avec la commission accessibilité ainsi que les associations, il a donc été fait le choix de supprimer une partie des gradins et des sièges existants dans la tribune d'honneur pour créer une zone PMR pouvant accueillir 21 personnes en fauteuil. Cet espace sera rendu accessible par la création d'une rampe normalisée en béton sur l'arrière de la tribune.

Afin de répondre aux règles d'urbanisme, il est nécessaire de procéder au dépôt d'une demande de permis de construire pour cet aménagement.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à déposer une nouvelle demande de permis de construire.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 37
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 8

Pour le Maire de Niort, **Jérôme BALOGE** L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY